

### Édito

En cette fin 2018 et en ce début d'année, notre communauté réunie, soudée, administrateurs, salariés, usagers, au sein de notre Association Traits d'Union a partagé des moments douloureux qui étaient dans nos cœurs lors de la cérémonie des vœux du 24 janvier dernier. Notre solidarité dans les épreuves a toujours été présente et je tiens à vous en remercier.

C'est également tous ensemble que nous construisons notre avenir que nous espérons bénéfique pour chacune et chacun d'entre nous. Notre dynamisme associatif, une marque reconnue de notre maison, se traduit dès à présent et concrètement par de nouveaux projets.

La transformation de l'atelier blanchisserie en ESAT est une réalité depuis le 1<sup>er</sup> janvier. L'important projet de rénovation des bâtiments commerciaux de la Ferme du Pont de Sains avec la restructuration de l'outil de production du Maroilles bio au lait cru et des flamiches a été validé par le Conseil d'Administration et est désormais en développement. Nous voulons absolument nous inscrire dans un contexte économique local partageant nos intérêts avec les producteurs de la région et avec les demandes de notre société actuelle. Dans ce projet, seront également pris en compte le confort au travail, les économies d'énergie, l'impact environnemental, l'accueil du public et de nos clients,...

2019 verra également le renforcement de notre positionnement sur l'échiquier partenarial avec une amélioration de notre offre de service en milieu ouvert sur l'ensemble des 3 pôles et un respect de nos engagements dans le cadre du premier CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) en cours avec le Département du Nord.

La demande sociale grandissante, c'est avec satisfaction que nous avons découvert par les médias l'annonce d'une augmentation des dotations financières du Département notamment dans le cadre de sa politique « enfance-famille » et de la protection de l'enfance. Sachez que les réalités financières demeurent cependant plus complexes qu'il n'y paraît ; elles nous amènent souvent avec nos financeurs à des négociations extrêmement pointues. A ce titre, les résultats de nos négociations du deuxième CPOM 2019/2021 tardent à venir et les premiers échanges avec les techniciens du Département ne sont pas à « l'embellie ».

Nous demeurons donc très vigilants et prudents : la gestion rigoureuse de la Direction nous a heureusement permis à ce jour de respecter les enveloppes budgétaires allouées, avec en parallèle le respect en interne de la qualité de nos missions et nos engagements associatifs de ne pas licencier. L'avenir est entre nos mains.

A toutes et à tous, à vos familles, je vous présente au nom du conseil d'administration de l'Association Traits d'Union, mes vœux les plus sincères d'heureuse année 2019.

**Je compte sur vous.**

**Le Président  
Bernard Collin**



*Bernard Collin, Président*

### 24 janvier 2019 : Cérémonie des vœux



*Lors de la remise des médailles du travail et des nouveaux départs en retraite, encadrés par Mélanie Delattre à gauche et Bernard Collin à droite : Bruno Samson, Jean-Claude Lentier, Isabelle Canivet, Sylvie Jacquard, Dominique Moine, Murielle et Jean-Louis Petit, Sylvie Menjaud (photo p. 5). Retrouvez la liste détaillée page 5.*

## YVES-ANDRE DEROUVROY

**M**aitre Yves-André Derouvroy, notaire à Trélon, est décédé accidentellement le 17 novembre 2018. Administrateur de notre association depuis 36 ans, il avait accepté en 2013 d'en être le Président d'honneur.



### Enthousiastes de père en fils

Il avait des soucis de santé mais il était toujours actif, assistait aux réunions de bureau, aux conseils d'administration (dont le dernier en date du 6 novembre), aux assemblées générales, aux cérémonies publiques. Enthousiaste, il se tenait au courant de tous les projets et participait aux différentes commissions techniques chargées de préparer l'avenir de « l'Association Traits d'Union ». Son père, Jacques, notaire dans la même étude, avait aussi œuvré pour l'association : administrateur, membre du comité de direction, électeur au 1<sup>er</sup> degré, il avait travaillé avec Madame Rousselle de 1935 à 1967 et l'avait accompagnée dans l'acquisition, la location de biens immobiliers, de terrains pour agrandir et développer le patrimoine de l'œuvre de l'aérium-préventorium.

### Engagé et actif

Succédant à l'étude notariale, Yves-André Derouvroy est devenu à son tour administrateur, membre du bureau puis président le 27-06-2000 en lieu et place du docteur Maurice Grailles. 13 années de responsabilités, d'engagements, de créations et de transformations extraordinaires pour moderniser cette ancienne institution créée en 1922, reconnue d'utilité publique en 1934. Avec Lucien Boudard, directeur général, ils ont construit et reconstruit sans relâche, réhabilité des bâtiments chargés d'histoire, créé de nouveaux emplois au service de celles et ceux qu'il faut accueillir, épanouir, éduquer et protéger et à qui il faut donner une vie meilleure. Avec son successeur, Frédéric Mazarin, ils ont créé le siège de l'association, réorganisé les activités des pôles, modernisé le management, le projet associatif, créé et ouvert le pressing de Fourmies. Il aimait à dire que « l'association était avant tout une équipe fantastique soudée par le même enthousiasme, celui de la solidarité humaine en venant en aide aux plus défavorisés ».

*« cette gentillesse inébranlable et contagieuse »*

Nous l'avons toujours connu affable, avec ce sourire naturel et spontané, jamais emprunté et avec cette gentillesse inébranlable et contagieuse. Très abordable, à l'écoute, attentif aux autres, à l'amélioration du sort des plus démunis, il était pour nous une référence. Sans éclats, avec beaucoup de présence et de disponibilité, un esprit de curiosité et d'ouverture, Yves-André Derouvroy a permis d'améliorer au quotidien l'accueil, la prise en charge des enfants, adolescents et adultes de nos établissements. Il a contribué à pérenniser l'œuvre de Jeanne Rousselle et à la préparer pour l'avenir.

Sa réflexion, son analyse des situations, son humour nous manquent déjà.  
Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse et à ses enfants,

*MERCI Monsieur le Président d'Honneur.*

*Bernard Collin, Président - Françoise Mamé, Vice-Présidente*

## Le billet d'humeur

### Une réalité, des projets



**U**n contexte financier contraint, une négociation des CPOM 2<sup>ème</sup> génération avec le Département du Nord complexe : c'est la réalité.

Les premiers échanges avec notre financeur départemental n'augurent aucune embellie, pour l'ensemble des associations, de sa capacité à prendre en compte les réels besoins de financement du secteur médico-social.

Comme à l'accoutumée désormais, et vous le savez, je défendrai nos singularités, nos ambitions d'excellence au profit de ceux qui en ont besoin avec pragmatisme et opiniâtreté. Notre territoire souffre d'un manque d'équipement notamment en protection de l'enfance, l'ensemble des décideurs qu'ils soient politiques ou techniciens doit en avoir conscience.

En corollaire de cette réalité - il faut bien l'écrire, difficile - des projets et notamment un projet enthousiasmant !

La réflexion autour d'une reconfiguration de notre atelier fromagerie et le travail mené par toute une équipe (au sens très large, chacun y ayant amené sa pierre) a permis à nos administrateurs en Conseil d'Administration, tout récemment, d'acter le « top départ » de sa future construction.

Ne le voyez pas comme un simple projet de l'ESAT mais comme une véritable dynamique associative qui œuvre au quotidien pour construire l'avenir de ceux et celles qui doutent d'en avoir un.

Je nous souhaite une excellente année professionnelle 2019 et vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, de profiter pleinement de cette année !!!

Brice AMAND,  
Directeur Général

## ZOOM sur les actualités RH

**L'**année 2018 a été rythmée par l'actualité légale et les nouveaux projets RH afférents : réforme de la formation, de la paie, des contrats aidés, procédures RH... En 2019, nous poursuivons dans la même direction.

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019, des changements ont été appliqués sur les fiches de paie, le prélèvement des impôts, les modifications des cotisations retraites liées aux fusions des régimes ARCO-AGIRC, ainsi que la diminution des cotisations mutuelle et prévoyance pour l'ensemble des salariés.

Le règlement intérieur de l'association de 1983 (relatif au code du travail) a été retravaillé et validé par les services de l'inspection du travail. Il est donc effectif à compter du 1<sup>er</sup> février 2019. Il sera communiqué lors de prochaines réunions internes.

Cette année, nous allons également poursuivre notre plan de formation qui a été présenté au comité d'entreprise en décembre. Il prévoit des formations pour l'ensemble des pôles et directions répondant aux besoins et aux projets associatifs.

### Le Comité Social et Économique

Actuellement, nous rencontrons les organisations syndicales afin de négocier et de mettre en place la nouvelle instance du personnel, le **Comité Social et Économique (CSE)** qui viendra remplacer le CE, les DP et le CHSCT. Cette nouvelle instance sera mise en place au **1<sup>er</sup> janvier 2020** donc des élections sont à prévoir avant la fin de l'année.



Réunion UNIFAF au Bol Vert le 15/01/2019

Vous avez été nombreux à participer aux réunions organisées avec Humanis (groupe spécialisé dans la protection sociale dont la retraite complémentaire) et Unifaf (fonds d'assurance formation). Les entretiens individuels ont permis d'apporter des réponses plus concrètes à vos projections. Le service Ressources Humaines peut vous accompagner pour d'autres questions à ce sujet.



Permanence Mutuelle HELIUM les 26 et 30/11/2018

Nous avons encore d'autres projets à mettre en place pour cette année, nous ne manquerons pas de vous en faire part.

Le service RH reste à votre écoute !

Mélanie Delattre,  
Directrice des Ressources Humaines



## Les vœux associatifs 2019

**P**lus de 150 invités ont assisté aux vœux de notre association le jeudi 24 janvier. Par la voix de son président Bernard COLLIN, l'association a tenu, tout d'abord, à partager avec l'ensemble des participants (salariés, usagers et partenaires) une pensée émue pour son directeur général Brice AMAND, absent en raison d'un drame familial.

### Extraits du Discours du Président

« M. Brice Amand, directeur général de l'Association, ne sera pas présent à cette cérémonie qu'il avait préparée avec la rigueur et le professionnalisme qu'on lui connaît. Il m'a confirmé ce lundi 21 janvier son souhait que la manifestation ait bien lieu aujourd'hui comme d'ailleurs le conseil d'administration qui a validé cet après-midi l'important projet de construction d'une nouvelle fromagerie à l'ESAT de la Ferme du Pont de Sains. Cette cérémonie se déroulera donc avec une certaine gravité et en votre nom, nous adresserons à Monsieur Amand ainsi qu'à son épouse Sylvie et sa fille Mathilde nos plus sincères condoléances, lui souhaitant tout le courage nécessaire pour traverser cette douloureuse épreuve. »

« C'est avec le bureau, les administrateurs et les directeurs que je remercie d'avoir organisé cette cérémonie au Bol vert que j'ai le plaisir de vous accueillir en ce début d'année au cœur même de notre association. Merci aux enfants qui ont conçu la carte de vœux que nous avons tous reçue. »

### Yves-André Derouvroy

« Évoquer l'année 2018, c'est avant tout revenir sur la disparition de notre Président d'honneur, Maître Yves-André Derouvroy dont les funérailles ont eu lieu à Trélon dans une église comble le mercredi 21 novembre.

Ayant souhaité pour des raisons de santé quitter la présidence de l'association en juin 2013, il avait signé son **dernier éditorial** paru dans « Le Trait d'Union », il y disait :

En juin 2000, j'ai accepté de succéder à Maurice Grailles à la présidence du Conseil d'administration de la « Maison des Enfants » de Trélon.

Par mon engagement, je voulais que l'œuvre créée il y a plus de 90 ans par Mme Rousselle et poursuivie au fil du temps par des hommes et des femmes qui ont cru en son efficacité et voulu son développement, continue à accueillir et à protéger, aider ceux qui sont en difficulté, et que cet établissement par ces diverses activités et les emplois qu'il procure, continue à rayonner dans Trélon et toute sa région. Je pense qu'il est sage de « passer la main » afin qu'un souffle nouveau anime l'association. J'ai donc décidé de ne pas demander le renouvellement de mon mandat de Président venant à expiration le 30 juin 2013. Néanmoins, espérant pouvoir continuer à apporter ma pierre à l'édifice, je solliciterai de l'assemblée générale prochaine ma réélection en qualité d'administrateur.

A l'unanimité il fut élu Président d'honneur. Il m'avait également bien précisé les missions de chaque membre du conseil d'administration et notre rôle essentiel de garant des valeurs de l'association défendues depuis sa création en 1922. »

### Nous vivons une période troublée

« Le mois de décembre fut mouvementé : la violence, le refus de dialogue sont dans nos rues. Qui nous a rappelé que ce 10 décembre dernier c'était le **70<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme**, adoptée à Paris au Palais de Chaillot en 1948 et que son Article premier nous dit bien que :

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

Déjà Saint Exupéry avait écrit que les hommes élèvent **trop de murs et ne construisent pas assez de ponts**. Il semble avoir toujours raison aujourd'hui. »



La cérémonie des vœux favorise les échanges et les moments de convivialité entre partenaires et collègues.



« À l'aube de cette nouvelle année, je voudrais tout d'abord vous remercier pour votre engagement renouvelé et indéfectible. Pour 2019, à chacune et à chacun d'entre vous je formule mes vœux chaleureux à titre personnel, bien sûr, de bonne santé, de joies et de réussites, le souhait de poursuivre ensemble notre travail, de continuer inlassablement ... Nous avons aussi cherché à mieux travailler ensemble, à mieux faire connaître et faire valoir notre savoir-faire. Un merci tout particulier aux membres de l'association, aux administrateurs qui s'investissent et qui consacrent un temps précieux notamment comme représentant du Conseil d'Administration, comme membres de nos commissions thématiques, outils extrêmement efficaces de développement de projet. »



### Projets d'avenir

« La commission patrimoine et grands travaux a pour objectif de rationaliser et d'optimiser notre patrimoine ; elle s'est encore réunie ce 14 novembre pour affiner avec un cabinet d'études, en présence de Me Derouvroy, **le projet de nouvelle fromagerie de l'ESAT : celui-ci vient d'être approuvé par le Conseil d'Administration**. Elle a également préparé et suivi en collaboration avec notre Pôle logistique un programme de travaux conséquent : salle informatique, théâtre. Le chantier de rénovation du service SESSAD de Fourmies a été terminé en 2018 ainsi que celui des serres de l'IME-PRO qui ont été inaugurés le 5 octobre 2018. »

### Les réalités actuelles

« Depuis 2016 avec une réduction importante des moyens qui nous sont alloués, nous avons beaucoup travaillé, réorganisé notre fonctionnement, traqué toutes les économies. Le choix du Conseil d'Administration était clair : préserver et sans cesse améliorer la qualité de nos missions et préserver l'emploi. Dans un contexte financier qu'on n'imaginait pas aussi difficile, dès 2015, nous avons anticipé ; nous vous avons demandé de gros efforts afin d'optimiser nos moyens et réorienter notre offre de service.

De façon générale, l'année 2018, à l'image de 2017, fut pour notre association, une année de consolidation de la profonde réorganisation de l'ensemble de nos établissements dans un souci de rationalisation des dépenses. Les résultats économiques constatés de 2017 et projetés de 2018 (à l'heure des vœux, les comptes 2018 ne sont pas encore arrêtés) sont positifs, témoins que malgré les baisses de financement, les efforts de tous ont été importants pour transformer notre organisation dans un contexte de profonde mutation du travail médico-social.

**MERCI Monsieur Amand** d'avoir mobilisé toutes nos énergies ; nous formons toutes et tous une grande équipe dans laquelle chacune et chacun avons un rôle à jouer : vous allez nous remobiliser en 2019 et nous continuerons à progresser. Je vous souhaite à tous une excellente année »

Mélanie Delattre a ensuite lu les quelques lignes du message que M. Amand avait adressées à destination des salariés.

### Médailles du travail et nouveaux retraités

Les honneurs ont été rendus aux salariés avec la participation du Comité d'Entreprise (représenté par Bernadette Leduc à droite de la photo 4), des directrices et des administrateurs délégués aux pôles concernés.



- 1 - Sylvie Menjaud, médaille vermeil, et Mme Soufflet, déléguée au PEF
- 2 - Bruno Sanson, médaille vermeil et M. Adolphe délégué au PMSA
- 3 - Jean-Claude Lentier, médaille d'argent et Mme Mamé, déléguée au PEF
- 4 - Isabelle Canivet, médaille vermeil et Mme Soufflet
- 5 - Sylvie Jacquard, médaille d'or et Mme Soufflet
- 6 - Dominique Moine, médaille vermeil et nouvelle retraitée avec Mme Mamé
- 7 - Murielle Petit, médaille d'or et Mme Lenoble, déléguée au PMSE
- 8 - Jean-Louis Petit, médaille d'or et nouveau retraité avec M. Pérat, délégué au PMSA



## Événement

### Taxe d'apprentissage : l'association à la rencontre des entreprises

**L'Association Traits d'Union a pris l'initiative de rencontrer des responsables d'entreprise afin de renforcer localement les liens de solidarité sociale et économique autour d'un objectif commun : l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap en appui de la taxe d'apprentissage.**

La Taxe d'Apprentissage est un impôt obligatoire que versent, chaque année avant le 1<sup>er</sup> mars, toutes les entreprises exerçant une activité industrielle, commerciale ou artisanale, dès qu'elles emploient un salarié. Ce prélèvement est destiné à développer les formations techniques et/ou professionnelles quel que soit le mode d'apprentissage (statut étudiant ou apprenti). C'est le seul impôt pour lequel l'entreprise choisit son ou ses bénéficiaires, et décide de ce qu'il advient de ses impôts.



Une dizaine de chefs d'entreprise du sud de l'Avesnois ont répondu à l'invitation par leur présence : BRICO WILLAME, DEQUESNE, GEDIMAT, GODEFROID ; J'Y NET SERVICES ; LELEUX ; POZZOBON ; RISPAL ; TP DECORATION. Ils ont été accueillis par le président Bernard Collin, la secrétaire du Bureau Anne-Claude Liné, le trésorier Jean-Yves Charbonnier assistés de Mélanie Delattre, Directrice des Ressources Humaines, Youcef Boudjémai Directeur du Développement, Marie-Christine Eneau Directrice du PMSE, Nathalie Gyomlai, Directrice du PMSA, Alain Fredonnet, Directeur Adjoint PMSA, Logan Palmiste, chef de service de l'IME et Dominique Anselin, éducateur technique spécialisé encadrant les stagiaires de l'ESAT.

Cette rencontre avec les représentants d'entreprises a été l'occasion de revenir sur l'importance de cette taxe d'apprentissage. Mélanie Delattre, en qualité de Directrice des Ressources Humaines, a ainsi expliqué le cadre réglementaire et les modalités de versement de ce prélèvement obligatoire. Ces informations furent, par ailleurs, complétées par les entrepreneurs présents avec leurs témoignages d'expériences concrètes.



Marie-Christine Eneau, Directrice du PMSE, a présenté l'IME-Pro

Nathalie Gyomlai, Directrice du PMSA a présenté l'ESAT

Mélanie Delattre, DRH, a présenté la formation dans le contexte associatif aux entreprises présentes

Cette première réunion fut également l'occasion de présenter les activités de formation de nos deux établissements et de l'utilisation de la taxe d'apprentissage.

Les responsables d'entreprise ont accueilli très favorablement cette initiative de l'association. Elle leur a permis de s'informer sur l'utilisation de leurs versements. Dans cet esprit, ils ont émis le souhait de mieux connaître les besoins des établissements concernés afin de donner davantage de sens à leur engagement. Les entreprises ont également exprimé l'intérêt de mieux connaître les activités de formation de l'IME de Fourmies et de l'ESAT. À ce propos, ils ont suggéré que les prochaines rencontres se déroulent de manière alternée dans les établissements afin de visiter les ateliers de formation et faire connaissance avec les publics accueillis.

Les échanges se sont terminés par un temps convivial, et la perspective de se donner rendez-vous l'année prochaine dans les locaux de l'IME-Pro de Fourmies.

Youcef Boudjémai  
Directeur du développement

Deux établissements de l'association dispensent des formations technologiques et professionnelles et à ce titre sont habilités à percevoir des subventions au titre de la taxe d'apprentissage :

il s'agit de l'IME-Pro de Fourmies et de l'ESAT.

#### L'IME-Pro de Fourmies,

qui accueille des jeunes âgés de 12 à 20 ans en situation de handicap, dispense des actions de formations afin de les préparer à exercer une activité professionnelle en milieu protégé (ESAT, Entreprises Adaptées) ou ordinaire (entreprises privées, collectivités, artisans, commerçants, services publics). Un partenariat avec l'Éducation Nationale (Unité d'Enseignement intégrée à l'établissement) et des équipes pluridisciplinaires proposent des formations à chaque jeune, en ateliers professionnels ou en ateliers éducatifs et d'éveil. Elles couvrent les domaines suivants : horticulture, mécanique horticole et espaces verts ; menuiserie ; polyvalence des métiers du bâtiment ; blanchisserie, maintenance et hygiène des locaux ; restauration.

#### L'ESAT,

accompagne 170 travailleurs en situation de handicap dans la réalisation de leurs projets de formation et d'activité professionnelle, en appui d'une formation pouvant développer l'aptitude au travail voire l'accès à une qualification professionnelle, et d'une pluralité des métiers proposés dans les domaines professionnels ci-dessous : maintenance et hygiène des locaux ; accueil hôtellerie, tourisme ; pressing, couture ; centre équestre, soins aux animaux de la ferme ; agro-alimentaire, production d'un maroilles au lait cru bio ; cuisine et service en salle ; horticulture, productions végétales ; aménagement paysager, (entretien, création espaces verts).

#### Utilisation de la taxe d'apprentissage de l'IME - Pro



Menuiserie : une scie radiale  
Horticulture : souffleur, coupe bordure, taille haie, tondeuse, débroussailluse  
Blanchisserie : lave-linge, sèche-linge et bac à linge et support de tri  
Polyvalence : ponceuse, perforateur, scie etc...  
Cuisine : cellule de refroidissement



#### Utilisation de la taxe d'apprentissage de l'ESAT



La législation ayant évolué, l'ESAT est, depuis peu, éligible à percevoir ce versement. L'établissement a fait le choix d'acquiescence de scooters pour favoriser la mobilité des travailleurs en situation de handicap, au regard de leurs projets d'insertion professionnelle sur le territoire de l'Avesnois. Le financement d'un permis de conduire participe de la même logique de mobilité et d'autonomie.



## Focale sur les métiers du secrétariat dans l'association

**L**es métiers du secrétariat nous sont à priori familiers, en raison d'une relation quotidienne avec ceux et surtout celles qui les exercent. Mais cette connaissance n'est qu'apparence, tant les tâches et les responsabilités des fonctions sont multiples et nombreuses.

Le pluriel ne suffit pas à traduire l'hétérogénéité des postes de travail. Tout du moins, le contenu de leur travail, qui est soumis à des changements techniques et organisationnels considérables, passe relativement inaperçu.

Jusqu'au début des années 1990, les métiers du secrétariat ont longtemps été considérés comme appartenant au domaine de la communication et de l'information. Depuis, le répertoire opérationnel des métiers et des emplois les regroupe dans la catégorie « personnel des services administratifs et commerciaux », actant ainsi d'une profonde évolution.

Dans le secteur de l'action sociale, cette évolution a également été significative. Elle n'a pas seulement touché les cadres et les équipes éducatives, elle a aussi concerné les fonctions de secrétariat qui ont pris de plus en plus d'importance et de responsabilités au sein des établissements et service sociaux et médico-sociaux. Les professionnels, exerçant dans ce domaine d'activité, doivent être à l'aise notamment avec les outils informatiques, internet, les outils de communication et les logiciels de bureautique. Ils doivent aussi avoir une connaissance du cadre administratif où ils exercent pour maîtriser l'information.

Dans notre association ces métiers s'organisent autour des fonctions liées à l'accueil, à l'administration, au commercial (facturation), à l'économat, et à la direction (travaillant directement avec le directeur général pour le siège, et la direction du Pôle Médico-Social Adulte). Les missions sont innombrables et varient en fonction de la définition du poste et du service.

Adaptabilité, autonomie, initiative, rigueur, sens de l'organisation, méthode, diplomatie, discrétion, font partie des nombreuses qualités de ces professions qui exigent, en raison de leur polyvalence, d'abandonner une tâche pour une autre plus urgente, de passer rapidement d'une activité ou d'un dossier à l'autre, ou encore d'un interlocuteur à un autre. C'est dire à quel point ces professionnels sont situés au centre des relations internes et externes de leur établissement ou service. Cela implique de savoir définir des priorités, gérer des urgences, s'adapter aux divers interlocuteurs et respecter le devoir de réserve.

Exerçant ce rôle professionnel d'intermédiaire consistant à mettre des personnes en relation (usagers, familles, salariés, représentants de l'administration ou d'organismes divers, partenaires, prestataires...), ils engagent en permanence l'image de l'association, ce qui leur confère une grande qualité d'écoute, de dialogue, de communication et de la courtoisie. A ce titre, leur travail qui demande, par ailleurs, de la patience et de la concentration, est essentiel dans ses caractéristiques de circulation, transmission et transformation de l'information.

Leur position d'interface entre l'établissement ou le service et l'extérieur favorise leur rôle de coordination et d'organisation au sein des équipes pluridisciplinaires. De ce fait, les métiers de secrétariat constituent des maillons indispensables dans le quotidien des établissements ou services, et au-delà au sein de l'association.

*Youcef Boudjémai  
Directeur du développement*



### PMSA

- 1- Nicolas Morel, secrétaire de direction
- 2- Samira Guinet, agent d'accueil
- 3- Pierrette Huret, secrétaire SAMSAH/SAVS
- 4- Virginie Alceilas, facturation ESAT site du Pont de Sains
- Bellinda Vasseur, facturation ESAT site du Pont de Sains
- 5- Danielle Huart, Technico-commerciale site du Pont de Sains



### Siège

6- Odile Vanbelle, secrétaire de Direction Générale



### PEF

- 7- Sophie Taviaux, secrétaire MECS
- 8- Isabelle Roche, secrétaire coordinatrice transport PEF
- 9- Anne Battesti, secrétaire MECS
- 10- Vanessa Antoine, secrétaire IEAD-R, Fourmies



### PMSE

- 11- Nathalie Ode, Secrétaire IME-Pro de Fourmies
- Bernadette Lebrun, Secrétaire IME-Pro de Fourmies
- 12- Karine Wastiaux, secrétaire SESSAD, Fourmies
- 13- Emmanuelle Harpignies, secrétaire SESSAD, Avesnelles
- Sabrina Demoustier, secrétaire IME trélon



### PMSA

- 14- Maryline Delannoy, agent d'accueil Bol Vert
- 15- David Brunet, travailleur ESAT, fonction agent administratif
- 16- Gaëlle Lefebvre, chargée des achats : Bol Vert, cuisine centrale, pressing Cachemire et blanchisserie
- 17- Vanessa Serant, agent commercial, Bol Vert
- 18- Florence Dedeystère, facturation ESAT, Bol Vert, cuisine centrale, pressing et lingerie.
- 19- Bernadette Cardon, agent d'accueil Bol Vert



## Les unités d'enseignement externées (UEE)

Elles existent au sein de l'Unité d'Enseignement de l'Association Traits d'Union depuis janvier 2011 pour l'UEE collège et septembre 2013 pour l'UEE primaire.

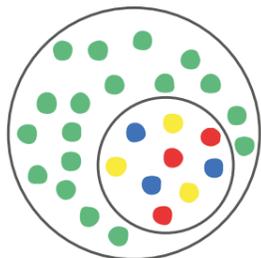
Ces dispositifs permettent de compléter l'offre de scolarisation proposée aux élèves en situation de handicap et ont permis à plusieurs de nos jeunes de poursuivre leur parcours scolaire dans le milieu ordinaire adapté.

Pour rappel, les UEE sont constituées d'élèves présentant une déficience légère aptes à assumer les contraintes et les exigences minimales de comportement qu'implique la vie au collège ou dans une école ordinaire. Elèves dont les capacités de communication, la compréhension, l'envie d'apprendre et le potentiel sont compatibles avec des enseignements scolaires.

Des résultats positifs sont à noter pour les élèves des UEE :

- nombreux progrès dans les apprentissages,
- augmentation de la confiance en eux,
- amélioration de leur socialisation, de leur capacités d'adaptation.

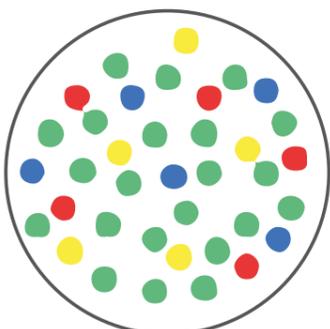
Depuis leur création, 9 élèves ont intégré à temps plein une classe de SEGPA, 5 une ULIS collège et 1 une ULIS primaire. Lorsqu'ils sortent ainsi de l'IME, un suivi SESSAD est mis en place au début pour rassurer les jeunes, les familles et permettre une transition en douceur entre l'IME et le milieu ordinaire.



Intégration

### C'est quoi une classe ULIS ?

Les Unités Localisées pour l'**Inclusion** Scolaire sont des dispositifs pour la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le premier et le second degré. Tous ces dispositifs collectifs de scolarisation s'appellent ULIS, qu'ils soient au sein d'école, de collège ou de lycée.



Inclusion



## De la difficulté scolaire à la réussite éducative : 2017 - 2019

Point d'étape sur la démarche de recherche-action

La 1<sup>ère</sup> phase de la démarche de recherche-action s'est déroulée comme prévu, et arrive en ce début d'année 2019 à la 3<sup>ème</sup> étape.

Pour rappel, la première action a porté sur l'élaboration, la construction phase « état des lieux ». La seconde a concerné la réalisation d'une enquête qu'ils portent aux apprentissages et le sens qu'ils leur donnent. L'évaluation des difficultés scolaires en amont.

Les résultats de l'enquête ont permis de déterminer des pistes de les chemins de la réussite, de la confiance en soi : faciliter l'adaptation ; en considération la place de l'affectif, les centres d'intérêt des enfants ; relationnelles. Autant d'actions qui contribuent à dessiner les contours l'ensemble de ces objectifs.

### La remédiation des décrocheurs scolaires

Isolement	Activités autour des capacités relationnelles, activités de groupe
Confiance en soi, intérêts	Activités sportives, théâtre, jeux, activités manuelles, journal, jardinage
Aimer apprendre	Évaluer le pourquoi. Trouver ce qu'ils aiment apprendre, partir du concret
Aimer l'école	Partir de ce qui les accroche encore (le relationnel, les loisirs, certaines activités)
L'aide éducative	Individualiser plus et faciliter une relation privilégiée, sortir des devoirs
Centres d'intérêt	S'appuyer davantage sur le sport pour les décrocheurs comme levier d'investissement de la relation
Liens	Associer d'avantage les familles à la scolarité. Travailler la motivation vers le faire plaisir à un tiers

### L'école positive

Les indicateurs significatifs doivent être repérés pour chaque enfant, repris et intégrés dans les projets personnalisés. Au quotidien, l'aide éducative doit aussi s'orienter vers un accompagnement amélioré du temps des devoirs. Des grilles d'observations, de recensement des activités adaptées ont été élaborées. Des actions ont été mises en place ou sont en cours de réalisation

### Lieu dédié à la remédiation

Un lieu dédié à la remédiation cognitive a été ouvert le 5 février 2019, avec l'aménagement de la salle « IPCRA » (en attente d'être rebaptisée...).



## Journées nationales sur l'Art Thérapie à Trélon

Le Pôle Enfance Famille, convaincu du bien fondé de proposer aux enfants en institution des ateliers d'art thérapies, a, depuis octobre 2011, embauché Mme Laurence Perat, art thérapeute diplômée.

Pour rendre compte de ce travail, faire part de ses avancées, partager expériences et réflexions, le Pôle Enfance Famille de l'Association Traits d'Union, en partenariat avec l'institution Pratiques Cliniques et Recherches Appliquées de Toulouse (IPCRA), organise deux journées de rencontres nationales les 27 et 28 septembre 2019 sur le thème :

### DE L'ACTION VERS LA PENSÉE : Expressions, médiations créatrices et Art Thérapie

Argumentaire

« Quand l'enfant, l'adolescent, les familles sont empêchées d'exister dans le quotidien, de penser/panser leur existence, le passage par l'expression corporelle, les objets/les créations/les situations médiatisées ailleurs nommées « atelier d'expression », « Art-thérapies » ou autres, deviennent des réponses d'élection pour trouver le chemin de soi et de l'autre dans un confort serein. Les arts sont au cœur du soin et de l'accompagnement. Séparation, réparation, socialisation, identisation, subjectivation, éducation, réhabilitation, mutualisation d'apprentissage, réseaux, projets, etc. deviennent des concepts qui s'entrecroisent au creux de pratiques et d'expériences vécues, par trop banalisées, dans un quotidien rempli de défis.

Passer de l'inertie, de l'inhibition, du découragement à l'action pour aboutir à la pensée, à l'imagination créatrice, demande aux acteurs du médico-social et du soin en général, de créer des dispositifs originaux de médiations créatrices et/ou d'art-thérapies pour inventer en permanence l'accompagnement d'aujourd'hui et de demain pour des enfants et jeunes en devenir. L'efficacité et l'efficience sont aussi de la partie ».



**Gilles Brandibas** : membre de l'IPCRA, psychologue clinicien, Docteur en psychologie, enseignant à l'université de Toulouse et de Mons, chercheur, formateur... L'objet de ces premières rencontres est de partager l'ensemble de nos pratiques, expériences innovantes et projets à venir pour une art-thérapie contemporaine et plurielle.

**Jean-Luc Sudres** : membre de l'IPCRA, Professeur en psychologie (psychologue clinique à l'université de Toulouse, Responsable pédagogique du diplôme universitaire d'Art-thérapie, Secrétaire général de la Société Internationale de psychopathologie de l'expression et d'Art-thérapie...

### La contribution de ces journées viseront plusieurs objectifs :

- 1- Affirmer en pôle d'excellence l'histoire, l'actualité et les projets de développement de l'Association Traits d'Union dans le tissu médico-social/sanitaire/culturel local et national avec une approche humaniste et respectueuse des usagers et des familles,
- 2- Contribuer au développement national et international des modalités et pratiques d'expressions, de médiations thérapeutiques et d'art-thérapies avec les enfants et adolescents,
- 3- Initier une démarche de recherche-action de haut niveau avec un mutualisation des moyens interinstitutionnels et valorisation des actions dans une perspective d'efficacité/effectivité,
- 4- Élaborer une conceptualisation des pratiques de terrain pour en assurer une bonification, une pérennisation et transmission.

### Activités formation : le Bol vert référencé dans la base Datadock



Façade de l'Hôtel des Verriers

**Être référencé datadock est indispensable pour permettre aux bénéficiaires de faire financer leurs actions de formation. Tout organisme possédant un numéro de déclaration d'activité de formation doit être conforme au décret de qualité de 2015.**

Dans le cas contraire, les prestations réalisées ne seront pas prises en charge par les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA). Ces derniers sont en charge de collecter les obligations financières des entreprises en matière de formation professionnelle. Ils sont des interlocuteurs privilégiés des salariés qui souhaitent une formation.

Depuis la loi sur la formation de 2014 et le décret du 30/06/2015 les organismes de formation doivent apporter la preuve auprès des financeurs publics et paritaires, de leur capacité à réaliser des prestations de formation de qualité.

Nous avons donc œuvré pour construire et formaliser des outils adaptés et garder ainsi la qualité de centre de formation agréé pour le Bol vert. La tâche n'a pas été simple et a nécessité l'implication conjuguée du Bol vert et de la Direction du Développement. 6 salariés sont doré et déjà habilités à délivrer des formations HACCP\* (en interne & en externe) et une personne peut délivrer la formation SST sauveteur secouriste du travail en interne et auprès des partenaires.



Une des salles de réunion du Bol Vert



L'auditorium du bâtiment de « La Forge »

Le décret impose la création d'un compte datadock selon 6 critères déclinés en 21 indicateurs :

- l'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé,
- l'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,
- la qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés de formation,
- les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- la prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

Aujourd'hui nous pouvons donc poursuivre les formations au Bol vert, favorable au développement commercial et au rayonnement de l'Association.

\* L'HACCP = Hazard Analysis Critical Control Point - Analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise. C'est donc un système qui identifie, évalue et maîtrise les dangers significatifs au regard de la sécurité des aliments.



Salle de restauration « La Forge »

